



APPEL DÉCISIF DU 17 février

Autorisation de droit à l'image

Les photos prises par nos soins pendant la journée de récollection et la cérémonie de l'appel décisif seront mises à disposition sur demande. Vous pourrez les demander par l'intermédiaire des accompagnateurs de vos enfants.

Certaines photos pourront servir dans le cadre d'information diocésaine ou pour la production de documents catéchétiques.

Je soussigné, M, Mme _____

Tél. _____

Mail _____

Parents de (*nom et prénom du jeune*) _____

Autorise N'autorise pas

Le Pôle Jeunes (diocèse de Saint Denis) à photographier mon enfant, et/ou à reproduire et diffuser les images sur les supports suivants : papier, cd-rom, dvd et site internet du diocèse.

Ajouter la mention « bon pour autorisation, lu et approuvé »

A _____ le _____

Signature